

Alphinat inc.

États financiers consolidés
31 août 2005 et 2004

Le 28 novembre 2005

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Alphinat inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'**Alphinat inc.** aux 31 août 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(s) PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Alphinat inc.
Bilans consolidés
Aux 31 août 2005 et 2004

	2005 \$ (note 1)	2004 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	-	16 895
Placements temporaires (note 14)	426 586	-
Comptes débiteurs	28 758	292 127
Taxes à la consommation à recevoir	45 479	-
Subvention à recevoir	-	68 130
Frais payés d'avance	2 092	8 571
Crédits d'impôt à recevoir (note 15)	263 353	293 816
	<hr/>	
	766 268	679 539
Immobilisations corporelles (note 4)	16 828	19 487
Logiciels d'application , déduction faite de l'amortissement cumulé de 19 965 \$ (17 877 \$ au 31 août 2004)	1 964	4 052
	<hr/>	
	785 060	703 078
	<hr/>	
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	17 327	-
Prêt à la recherche et au développement (note 5)	-	166 600
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	129 405	141 211
Revenus perçus d'avance	19 125	327 315
Avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur, sans intérêt	98 908	107 258
Prêt d'un actionnaire (note 7)	-	100 000
Partie à court terme de l'emprunt d'une société sous contrôle commun	129 000	219 594
Partie à court terme de la dette à long terme	20 040	20 040
	<hr/>	
	413 805	1 082 018
Emprunt d'une société sous contrôle commun (note 8)	129 000	193 500
Dette à long terme (note 9)	46 760	66 800
Actions privilégiées rachetables (note 10)	-	2 000 000
	<hr/>	
	589 565	3 342 318
	<hr/>	
Capitaux propres (déficit moins le capital-actions)		
Capital-actions (note 11)	3 615 657	1 018 101
Bons de souscription (note 12)	32 076	-
Options d'achat d'actions (note 12)	1 150 557	-
Surplus d'apport	25 000	25 000
Déficit	(4 627 795)	(3 682 341)
	<hr/>	
	195 495	(2 639 240)
	<hr/>	
	785 060	703 078
	<hr/>	

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Alphinat inc.

Déficit consolidé

Pour les exercices terminés les 31 août 2005 et 2004

	2005 \$ (note 1)	2004 \$
Solde au début de l'exercice	(3 682 341)	(3 313 808)
Perte de l'exercice	(945 454)	(368 533)
Solde à la fin de l'exercice	<u>(4 627 795)</u>	<u>(3 682 341)</u>

Alphinat inc.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 août 2005 et 2004

	2005 \$ (note 1)	2004 \$
Produits	<u>362 439</u>	<u>78 262</u>
Charges d'exploitation		
Frais liés à la réalisation des mandats, à l'administration et à la commercialisation	274 947	241 553
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions (note 12)	734 123	-
Frais de recherche et développement (note 15)	270 099	214 184
Subvention	-	(76 770)
Amortissement des immobilisations corporelles et des logiciels d'application	9 826	12 576
	<u>1 288 995</u>	<u>391 543</u>
Perte d'exploitation	<u>(926 556)</u>	<u>(313 281)</u>
Charges financières (produits)		
Intérêts et frais bancaires	18 625	25 498
Intérêts sur les dettes à long terme	9 677	29 754
Revenus d'intérêts	(9 404)	-
	<u>18 898</u>	<u>55 252</u>
Perte de l'exercice	<u>(945 454)</u>	<u>(368 533)</u>
Perte de base et diluée par action (note 16)	<u>(0,046)</u>	<u>(0,022)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>20 574 092</u>	<u>16 666 667</u>

Alphinat inc.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 août 2005 et 2004

	2005 \$ (note 1)	2004 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte de l'exercice	(945 454)	(368 533)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 738	9 874
Amortissement des logiciels d'application	2 088	2 702
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions	734 123	-
	<u>(201 505)</u>	<u>(355 957)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	271 508	(147 629)
Augmentation des taxes à la consommation à recevoir	(15 995)	-
Diminution (augmentation) de la subvention à recevoir	68 130	(49 182)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	12 714	(2 128)
Diminution des crédits d'impôt à recevoir	30 463	10 298
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(14 561)	62 861
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance	(308 190)	327 315
	<u>(157 436)</u>	<u>(154 422)</u>
Activités d'investissement		
Cession de placements temporaires	382 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 079)	(2 647)
	<u>376 921</u>	<u>(2 647)</u>
Activités de financement		
Surplus d'apport	-	25 000
Augmentation de la dette à long terme	-	100 000
Remboursement de la dette à long terme	(20 040)	(13 160)
Prêt à la recherche et au développement	-	166 600
Remboursement du prêt à la recherche et au développement	(166 600)	(236 400)
Emprunt auprès d'un actionnaire (remboursement)	(100 000)	100 000
Avance reçue d'Alphinat inc. avant la prise de contrôle inversée	225 000	-
Prise de contrôle inversée (note 2)	16 377	-
Frais de la transaction de la prise de contrôle inversée	(45 000)	-
Variation de l'emprunt d'une société sous contrôle commun	(155 094)	19 671
Variation des avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur	(8 350)	(2 047)
	<u>(253 707)</u>	<u>159 664</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(34 222)	2 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	16 895	14 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	(17 327)	16 895
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	28 302	55 252

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

1 Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La société, constituée le 12 mars 2004 en vertu d'un certificat de constitution émis conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, était considérée comme une société de capital de démarrage, tel qu'il est défini au règlement 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 27 avril 2005, elle a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc., société développant des solutions informatiques adaptées au secteur du commerce électronique (note 2).

De plus, le 13 septembre 2005, les deux sociétés ont fusionné en vertu des dispositions de l'article 185 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La société a désormais comme mission de développer et de tester des modules logiciels modernes conformes aux normes les plus avancées de l'industrie.

Trois grandes familles de solutions ont été configurées à partir de ces modules Alphinat pour répondre aux besoins des trois principaux marchés suivants :

- Le secteur public (gouvernement en ligne, santé, éducation, etc.);
- Les franchises et réseaux à succursales multiples;
- Les opérateurs de télécommunications.

Les solutions permettent de réduire les complexités et les coûts des processus d'affaires d'une organisation en automatisant la saisie, le traitement, l'aiguillage et la diffusion d'informations.

Ces solutions offrent un guichet unique à l'utilisateur qui doit traiter avec de multiples intervenants et sources d'information dans une même organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un gouvernement.

Bien que les présents états financiers consolidés aient été dressés selon le postulat de la continuité de l'exploitation, certains faits et circonstances suscitent un doute substantiel sur le bien-fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes d'exploitation importantes pour les exercices terminés les 31 août 2005 et 2004, ses flux de trésorerie liés à l'exploitation sont négatifs pour ces exercices et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations.

La poursuite des activités de la société dépendra de la capacité de la direction de mettre en œuvre son plan d'affaires avec succès en vertu duquel elle prévoit être en mesure d'accroître les produits d'exploitation provenant des produits existants et de l'établissement d'ententes et de partenariats avec des tiers. Selon la direction, la société pourrait également devoir recourir à un financement supplémentaire sous forme d'emprunts ou de titres de participation pour poursuivre son exploitation. Il n'y a aucune assurance que ces mesures mises en œuvre par la direction porteront leurs fruits. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui seraient nécessaires si la société était incapable de poursuivre son exploitation et était donc tenue de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations autrement que dans le cours normal de ses activités.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

2 Prise de contrôle inversée

Le 27 avril 2005, Alphinat inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc. pour une valeur de 5 000 000 \$. Lors de cette transaction, les porteurs de titres de Commerce électronique SurfnShop inc. ont reçu un total de 16 666 667 actions ordinaires d'Alphinat inc. Cette acquisition a constitué l'opération admissible pour Alphinat inc. tel qu'il est défini à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Compte tenu des échanges d'actions décrits ci-dessus, le contrôle d'Alphinat inc. a été transféré aux actionnaires de Commerce électronique SurfnShop inc., entraînant ainsi une prise de contrôle inversée de la société.

Les présents états financiers reflètent les comptes du bilan et des résultats ainsi que les flux de trésorerie de Commerce électronique SurfnShop inc. à leur valeur comptable puisque celle-ci est réputée être l'acquéreur dans le cadre de la prise de contrôle inversée.

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ainsi que les éléments d'actif et de passif d'Alphinat inc. sont inclus dans les présents états financiers consolidés depuis la date de la prise de contrôle inversée, soit le 27 avril 2005. Les chiffres présentés pour les périodes antérieures au 27 avril 2005 sont ceux de Commerce électronique SurfnShop inc.

La juste valeur des actifs et des passifs acquis dans le cadre de cette prise de contrôle inversée se détaille comme suit :

	\$
Actifs	
Avance à Commerce électronique SurfnShop inc.	225 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 377
Placements temporaires	808 586
Taxes à la consommation à recevoir	29 484
Frais payés d'avance	6 235
Comptes débiteurs	<u>8 139</u>
	1 093 821
Passifs à court terme	<u>2 755</u>
Actifs nets acquis	<u><u>1 091 066</u></u>

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

La contrepartie émise dans le cadre de cette prise de contrôle inversée est la suivante :

	\$
10 750 000 actions ordinaires	453 556
2 000 000 d'options d'achat d'actions réévaluées à la juste valeur au 27 avril 2005 (note 12)	416 434
Frais liés à la transaction	
Payés comptant	45 000
480 000 actions ordinaires à titre d'honoraires d'intermédiation	144 000
200 000 bons de souscription (note 12 b))	<u>32 076</u>
	<u>1 091 066</u>

3 Conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société de même que ceux de la filiale en propriété exclusive Commerce électronique SurfnShop inc.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, ainsi que tous les placements liquides à court terme ayant une échéance d'au plus trois mois au moment de l'acquisition de même que les placements temporaires.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit procéder à des estimations et établir des prévisions qui modifient les montants déclarés de l'actif et du passif. Elle doit communiquer l'information relative à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent les options d'achat d'actions et les crédits d'impôt à recevoir.

Immobilisations corporelles et logiciels d'application

Les immobilisations corporelles et les logiciels d'application sont comptabilisés au coût, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement y afférents.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

L'amortissement des immobilisations corporelles et logiciels d'application est comptabilisé selon la méthode du solde dégressif, aux taux suivants :

Matériel informatique	40 %
Logiciels d'application	40 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que le coût pourrait ne pas être recouvrable. Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure aux flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient provenir de l'actif. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont des placements très liquides ayant une échéance de plus de trois mois, mais de moins de un an, au moment de l'acquisition. Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du produit provenant de l'émission de capital-actions.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, notamment celle liée aux crédits d'impôt à la recherche et au développement, est comptabilisée lorsqu'il y a un degré raisonnable de certitude qu'elle sera réalisée. Il est possible que les autorités gouvernementales n'adoptent pas la position de la société quant à l'admissibilité de ses demandes. Cette aide est portée en réduction des coûts des actifs correspondants et est imputée aux résultats lorsqu'elle est liée à des charges courantes.

Frais de recherche et développement

Tous les frais liés aux activités de développement qui ne répondent pas aux critères de report généralement reconnus ainsi que tous les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement qui répondent aux critères de report généralement reconnus sont capitalisés et amortis à l'encontre des revenus sur la période estimative au cours de laquelle on pense en retirer des avantages. Au 31 août 2005, la société n'avait reporté aucuns frais de développement.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

Constatation des revenus

Les honoraires tirés des services professionnels sont généralement facturés selon les heures engagées pour rendre les services. Les produits tirés de ces services sont constatés à mesure que les services sont rendus. Les travaux en cours sont établis en tenant compte des services rendus qui n'ont pas été facturés. Les sommes perçues avant que les services soient rendus figurent dans les produits reportés et sont constatés comme produits lorsque les services sont rendus. Dans les cas où la société n'est pas en mesure d'estimer raisonnablement le degré d'avancement des travaux, les produits sont constatés à l'achèvement des travaux.

La société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant ainsi que des autres services connexes conformément au *Statement of Position (SOP) 97-2*, « Software Revenue Recognition » de l'AICPA. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques au fournisseur appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes quant à l'existence de l'entente, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accueilli, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés à mesure que les services sont rendus.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan.

La société établit une provision pour moins-value à l'encontre de ces actifs d'impôts futurs si, selon l'information disponible, il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé.

Instruments financiers

La société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier comportant des conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments est considérée approximativement égale à la juste valeur.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action doit être effectué selon la méthode du rachat d'actions comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions de la société à la valeur boursière moyenne des actions au cours de l'exercice.

Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions

La société a octroyé des options d'achat d'actions, comme il est décrit à la note 12. La société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Elle utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées aux dirigeants, administrateurs et employés ainsi qu'aux non-salariés.

4 Immobilisations corporelles

	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Matériel informatique	107 071	94 533	12 538
Mobilier et équipements de bureau	17 087	12 797	4 290
	<u>124 158</u>	<u>107 330</u>	<u>16 828</u>
			2004
Matériel informatique	101 992	87 867	14 125
Mobilier et équipements de bureau	17 087	11 725	5 362
	<u>119 079</u>	<u>99 592</u>	<u>19 487</u>

5 Prêt à la recherche et au développement

La dette bancaire porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % et est remboursable lors de l'encaissement des crédits d'impôt pour la recherche et le développement. Sur cette dette bancaire 80 % des pertes nettes éventuelles sont garanties par Investissement Québec. Cette facilité de crédit est également garantie par une hypothèque mobilière de premier rang portant sur les crédits d'impôt présents et futurs à recevoir et prévoit le maintien de certains ratios financiers.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

6 Comptes créditeurs et charges à payer

	2005 \$	2004 \$
Autres salaires et avantages sociaux	50 358	54 296
Comptes fournisseurs et frais courus	79 047	56 229
Intérêts à payer sur prêt d'un actionnaire	-	3 721
Taxes à la consommation	-	26 965
	<hr/>	<hr/>
	129 405	141 211

7 Prêt d'un actionnaire

Le prêt d'un actionnaire portait intérêt au taux annuel de 7 % et était remboursable sur demande à compter de cinq jours ouvrables suivant la clôture de la prise de contrôle inversée mentionnée à la note 2.

8 Emprunt d'une société sous contrôle commun

L'emprunt d'une société sous contrôle commun ne porte pas intérêt. Un montant de 155 094 \$ a été remboursé au cours du mois de mai 2005, le solde étant remboursable en quatre versements semestriels de 64 500 \$ à compter du 4 novembre 2005.

9 Dette à long terme

	2005 \$	2004 \$
Emprunt au montant original de 100 000 \$ supportant les frais de commercialisation de solutions technologiques, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels présents et futurs de la société de même que par le cautionnement d'une société apparentée, portant intérêt au taux de 11,7 % et remboursable en versements mensuels de 1 670 \$ jusqu'en décembre 2008	66 800	86 840
Moins la portion à court terme	<hr/> (20 040)	<hr/> (20 040)
	<hr/> 46 760	<hr/> 66 800

Les versements en capital à effectuer s'élèvent à 20 040 \$ au cours des trois prochains exercices et à 6 680 \$ en 2009.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

10 Actions privilégiées rachetables

	Nombre	Montant \$
Solde aux 31 août 2004 et 2003	676 039	2 000 000
Conversion en actions ordinaires	<u>(676 039)</u>	<u>(2 000 000)</u>
Solde au 31 août 2005	<u>-</u>	<u>-</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2000, la société avait émis 676 039 actions privilégiées à la suite d'une conversion d'actions ordinaires en actions privilégiées rachetables pour une contrepartie évaluée à 676 039 \$. Étant donné les caractéristiques de ces actions, la société les avait présentées à la valeur de rachat dans le passif.

Le 21 janvier 2005, les 676 039 actions privilégiées émises par Commerce électronique SurfnShop inc. ont été converties en 4 127 418 actions ordinaires de Commerce électronique SurfnShop inc. (note 11).

11 Capital-actions

Autorisé – un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participantes

Émis

	Nombre	Montant \$
Actions ordinaires		
Solde aux 31 août 2003 et 2004	10 009 691	1 018 101
Conversion des actions de catégorie B en actions de catégorie A (note 10)	<u>6 656 976</u>	<u>2 000 000</u>
Solde à la date de prise de contrôle inversée ⁽¹⁾	16 666 667	3 018 101
Prise de contrôle inversée (note 2)	10 750 000	453 556
Émission d'actions en paiement d'honoraires d'intermédiation (note 2)	<u>480 000</u>	<u>144 000</u>
	<u>27 896 667</u>	<u>3 615 657</u>

⁽¹⁾ À la date de la prise de contrôle inversée, la société a émis 16 666 667 actions ordinaires en échange de l'intégralité des actions émises et en circulation de Commerce électronique SurfnShop inc., soit 10 009 691 actions en contrepartie des 6 191 127 actions de catégorie A émises en date du 31 août 2004, et 6 656 976 actions en contrepartie de 4 127 418 actions de catégorie A émises à la conversion des actions privilégiées (note 10).

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

12 Options d'achat d'actions et bons de souscription

- a) Dans le cadre de la prise de contrôle inversée survenue le 27 avril 2005 (note 2), la société a pris en charge le régime d'options d'achat d'actions qui avait été créé par la société de capital de démarrage. Elle a ensuite remplacé ce régime d'options d'achat d'actions par un nouveau régime.

Selon les termes du nouveau régime, les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la société d'acquérir des actions de cette dernière. Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées en vertu du nouveau régime est égal à 3 937 955 actions ordinaires. Les options à être octroyées en vertu du nouveau régime n'excéderont pas une durée de cinq ans et seront octroyées au prix et aux autres conditions que les administrateurs jugeront nécessaires afin d'atteindre l'objectif du nouveau régime, et ce, conformément à la réglementation applicable. Le prix de levée de l'option ne pourra être inférieur au prix du marché.

Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation. Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées à un consultant ne devra pas dépasser 2 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Les 2 000 000 d'options préalablement octroyées dans le cadre de l'ancien régime sont encore valides mais sont dorénavant assujetties aux modalités du nouveau régime.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables (droits acquis à la date d'émission) comptabilisées dans les capitaux propres au cours de l'exercice terminé le 31 août 2005.

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix de levée moyen pondéré par action \$	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation et exerçables au début	-	-	-	-
Émises le 19 avril 2005 ⁽¹⁾	3 221 144	734 123	0,30	52
Prises en charge dans le cadre de la prise de contrôle inversée (note 2)				
Administrateurs	1 075 000 ⁽²⁾	259 414	0,20	47
Placeurs pour compte	925 000 ⁽²⁾	157 020	0,20	5
En circulation et exerçables à la fin	5 221 144	1 150 557	0,26	44

(1) 1 994 251 options d'achat d'actions de catégorie A de Commerce électronique SurfShop inc. avaient été émises le 19 avril 2005 et ont ensuite été échangées contre 3 221 144 options d'achat d'actions d'Alphinat inc. dans le cadre de la prise de contrôle inversée (note 2).

(2) Ces options ont été émises hors du régime d'options d'achat d'actions décrit précédemment.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

La juste valeur des options a été estimée selon le modèle Black et Scholes d'évaluation de prix des options à partir des hypothèses suivantes :

	Administrateurs et employés	Placeurs pour compte
Taux d'intérêt sans risque	de 3,62 % à 4,00 %	3,10 %
Volatilité prévue	100 %	100 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue de chaque option octroyée	de 4,88 à 5 ans	1,38 an

- b) De plus, la société a octroyé à un consultant impliqué dans la transaction 200 000 bons de souscription permettant l'achat de 200 000 actions ordinaires de la société, à un prix d'exercice de 0,30 \$ l'action durant une période de 24 mois. La juste valeur de ces bons de souscription est estimée à 32 076 \$ et a été inscrite à titre de frais d'émission d'actions. Le crédit correspondant a été comptabilisé dans les bons de souscription.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,95 %
Volatilité prévue	100 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	2 ans
Juste valeur à la date d'octroi	0,16 \$

13 Engagements

Les paiements minimaux futurs aux termes d'un bail ayant trait à une automobile et au loyer s'élèvent à 613 \$ et 3 763 \$ par mois et sont exigibles jusqu'en octobre 2007 et juin 2006, respectivement.

14 Instruments financiers

	2005	2004
	\$	\$
Placements temporaires		
Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 2 %, échéant le 12 octobre 2005	426 586	-

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent éventuellement la société à un risque de crédit comprennent essentiellement l'encaisse, les placements temporaires et les comptes débiteurs. La société conserve ses soldes d'encaisse et ses placements temporaires auprès d'une importante institution financière. La société constitue également une provision pour créances douteuses lorsqu'elle juge que les comptes débiteurs sont irrécouvrables. Pour ces raisons, la société est d'avis que le risque de crédit est limité.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Encaisse	Sans intérêt
Placements temporaires	Taux variable
Comptes débiteurs	Sans intérêt
Taxes à la consommation à recevoir	Sans intérêt
Crédits d'impôt à recevoir	Sans intérêt
Prêt à la recherche et au développement	Taux variable
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Avances d'un administrateur et de personnes liées à l'administrateur	Sans intérêt
Prêt d'un actionnaire	Taux fixe
Emprunt d'une société sous contrôle commun	Sans intérêt
Dettes à long terme	Taux fixe

15 Frais de recherche et développement

	2005	2004
	\$	\$
Frais de recherche et développement	533 452	508 000
Moins les crédits d'impôt	(263 353)	(293 816)
	<hr/>	<hr/>
	270 099	214 184

16 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2005 et 2004, il n'y avait aucune différence entre la perte de base et la perte diluée par action étant donné que l'ensemble des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis ont un effet antidilutif et, par conséquent, n'ont pas été inclus lors du calcul. La perte diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

Des options permettant d'acheter 3 221 144 et 2 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,30 \$ et 0,20 \$ l'action, respectivement, étaient en circulation au 31 août 2005, mais n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action du fait que le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires.

17 Impôts sur les bénéfices

- a) La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition statutaire de 31,02 % (22,12 % au 31 août 2004) :

	Exercices terminés les	
	31 août 2005 \$	31 août 2004 \$
Charge (recouvrement) d'impôts selon le taux d'imposition statutaire	(293 280)	(78 509)
Écarts permanents	231 725	
Avantage fiscal non comptabilisé découlant des pertes autres qu'en capital	17 052	54 461
Avantage fiscal non comptabilisé découlant des écarts temporaires	44 503	24 048
	-	-

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

b) Les impôts futurs comprennent les éléments significatifs suivants :

	2005 \$	2004 \$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	475 766	516 186
Frais de recherche et développement	427 941	462 116
Propriétés intellectuelles	50 139	81 740
Frais d'émission d'actions	112 000	-
	<hr/> 1 065 846	<hr/> 1 060 042
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et logiciels d'application	2 319	1 213
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	13 208	62 126
	<hr/> 15 527	<hr/> 63 339
	1 050 319	996 703
Moins la provision pour moins-value	<hr/> 1 050 319	<hr/> 996 703
	<hr/> -	<hr/> -

Les pertes autres qu'en capital dont la société dispose au 31 août 2005 totalisent approximativement 1 466 000 \$ au niveau fédéral et 1 273 000 \$ au niveau provincial. Ces pertes peuvent être utilisées au plus tard au cours des exercices suivants :

	Fédéral \$	Provincial \$
2006	403 000	398 000
2007	351 000	329 000
2008	169 000	138 000
2010	319 000	236 000
2014	190 000	156 000
2015	34 000	16 000
	<hr/> 1 466 000	<hr/> 1 273 000

Les frais de recherche et développement non déduits totalisent approximativement 750 000 \$ au niveau fédéral et 2 200 000 \$ au niveau provincial et n'ont aucune date d'expiration.

Les frais d'émission d'actions non déduits au 31 août 2005 totalisent approximativement 331 000 \$ aux niveaux fédéral et provincial. Ces frais expirent graduellement jusqu'au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2010.

Alphinat inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2005

- c) De plus, la société dispose de crédits d'impôt à l'investissement totalisant approximativement 59 000 \$ au niveau fédéral qu'elle peut reporter jusqu'en 2015 contre ses impôts futurs à payer.

18 Dépendance économique

	2005	2004
	%	%
Revenus provenant des plus importants clients		
Client A	16	90
Client B	82	-

L'ensemble des clients et des activités est établi au Canada.

19 Opérations entre apparentés

	2005	2004
	\$	\$
Intérêts sur emprunt d'une société sous contrôle commun	-	19 671
Intérêts sur le prêt d'un actionnaire	4 545	3 721

